

CORRESPONDANCE ENTRE GRILLE CONVENTIONNELLE & GRILLE DE L'ENQUÊTE ACEMO

080 - BRANCHES DE LA BIJOUTERIE, DE L'HORLOGERIE & DES INSTRUMENTS À ÉCRIRE

(Convention nationale **0567** de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et des activités qui s'y rattachent du 5 juin 1970,
convention nationale **1044** de l'horlogerie (*ex commerces de gros de l'horlogerie et branches annexes*) du 17 décembre 1979,
convention nationale **1487** du commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie du 17 décembre 1987
& convention nationale **0715** des instruments à écrire et des industries connexes du 13 février 1973)

CATÉGORIE ACEMO		BIJOUTERIE JOAILLERIE ORFÈVRERIE	HORLOGERIE (EX COMMERCES DE GROS)	HORLOGERIE BIJOUTERIE DE DÉTAIL			INSTRUMENTS À ÉCRIRE	
		NIVEAU	NIVEAU	NIVEAU	ANCIENNE CLASSIFICATION ³	NIVEAU	POSITION	
OUVRIERS	1	1 ¹	Ouvrier I	A ¹	I, II ¹	140 - 170	I ¹	1000 - 1020
	2	2 ¹	Ouvrier II	B ¹	III, IV ¹	180 - 225	II ¹	1040 - 1060
	3	3, 4-1, 4-2 ¹	Ouvrier III & IV	C ¹	V ¹	240 - 255	II ¹	1080 - 1100
EMPLOYÉS	1	1 ²	Employé I	A ²	I, II ²	140 - 170	I ²	1000 - 1020
	2	2 ²	Employé II	B ²	III ² , IV ²	180 - 225	II ²	1040 - 1060
	3	3, 4-1, 4-2 ²	Employé III & IV	C ²	V ²	240 - 255	II ²	1080 - 1100
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	1	4-1, 4-2 <i>si T.A.M.</i>	Ensemble V	D	VI-1	285	III	1125 - 1150
	2	4-3, 4-4	Agent de maîtrise I	E	VI-2	305	III - IV	1175 - 1200
	3	5 <i>si non cadre</i>	Agent de maîtrise II	F			IV	1225 - 1250
CADRES	1	5 <i>si cadre</i>	Cadre débutant & I	G	Pos. 1-1, 1-2	320 - 340	V	1300 - 1350
	2	6	Cadre II	H	Pos. 1-3, 1-4	360 - 400	V	1500 - 1700
	3	7, HC	Cadre III & IV	I, J	Pos. 2	430 - 480	V	1900 - 2200

¹ Si considéré comme ouvrier ci-dessous

² Si considéré comme employé ci-dessous

³ À titre indicatif

SONT À CONSIDÉRER COMME:

- **Ouvriers: Bijouterie joaillerie orfèvrerie:** Le personnel de fabrication, de service, magasiniers et préparateurs de commandes de niveau 1 à 4-2 à l'exception de ceux considérés comme techniciens agents de maîtrise. **Horlogerie:** Le personnel classé en ouvrier de niveau I à IV. **Horlogerie bijouterie de détail:** Le personnel d'Atelier et des Services généraux de niveau A à C. **Instruments à écrire:** Le personnel travaillant dans les filières Fabrication, Service, Magasin, Contrôle et Laboratoire de niveau I & II. Emplois type: *agent de nettoyage, cariste, chauffeur, chef d'équipe, conditionneur, coursier, emballeur, étiqueteur, expéditeur, fournisseur, livreur, magasinier, manutentionnaire, mécanicien, monteur, mouleur, opérateur, orfèvre, ouvrier joaillier, polisseur, préparateurs, etc.*
- **Employés: Bijouterie joaillerie orfèvrerie:** Le personnel administratif et de vente de niveau 1 à 4-2 à l'exception de ceux considérés comme techniciens agents de maîtrise. **Horlogerie:** Le personnel classé en employé de niveau I à IV. **Horlogerie bijouterie de détail:** Le personnel Administratif et de Vente de niveau A à C. **Instruments à écrire:** Le personnel travaillant dans les filières Administrative et Commerciale de niveau I & II. Emplois type: *agent d'accueil, aide comptable, caissier, dessinateur non créateur, employé administratif, secrétaire, standardiste, vendeur, etc.*
- **Professions intermédiaires: Bijouterie joaillerie orfèvrerie:** Le personnel techniciens agents de maîtrise de niveau 4-1 et 4-2 ainsi que l'ensemble du personnel de niveau 4-3 à 5, cadres exceptés. **Horlogerie:** Le personnel de niveau V et le personnel agent de maîtrise. **Horlogerie bijouterie de détail:** Le personnel de niveau D à F. **Instruments à écrire:** Le personnel de niveau III & IV. Emplois type: *acheteur, analyste programmeur, chef d'atelier, contremaître, comptable confirmé, créateur concepteur, fournisseur principal, représentant, secrétaire de direction, technicien, technico-commercial, etc.*
- **Cadres: Toutes conventions:** Le personnel classé cadre, y compris les cadres de direction.

N.B. : Ce tableau d'aide à la réponse aux enquêtes ACEMO n'a pas vocation à être utilisé comme support de comparaison entre les différents statuts ou conventions. Il n'a aucune valeur ni juridique ni statistique en dehors du cadre des enquêtes ACEMO.